

Les interventions les plus courantes



Type R3 : travaux de dépressage.



Type R4 : Sylviculture de rattrapage



Type R4 : Coupe rase

Sylviculture intensive

Elle comprend un dépressage précoce ramenant la densité entre 600 et 1000 tiges par hectare, suivi par des éclaircies régulières maintenant un facteur d'espacement autour de 30% (tous les 10 à 15 ans) au profit des plus belles tiges, l'élagage éventuel de 200 à 250 tiges par hectare, puis la régénération du peuplements lorsqu'il est arrivé à maturité. (modalités de régénération : Cf « régénération anticipée éclaircie préalable »).

Sylviculture de rattrapage

Sur un peuplement plus âgé dans lequel aucune intervention n'a été réalisé. Elle consiste en la réalisation d'une ou plusieurs éclaircies du peuplement (facteur d'espacement 25 à 30%), jusqu'à sa mise en régénération.

Régénération sans éclaircie préalable

Régénération soit :

- par l'ouverture de trouées, parquets de moins d'un hectare ou bandes non contigus,
- par la réalisation d'une coupe d'ensemencement maintenant 50 à 200 semenciers par hectare, suivie par une coupe définitive
- Si la pente est inférieure à 40% , par coupe rase. Il est recommandée de pas excéder la surface de 4 hectares.

A défaut d'une régénération naturelle constatée dans les 5 ans, la pérennité du peuplement devra être assurée artificiellement (boisement des vides).

Les propriétaires désirant adhérer au code de bonnes pratiques, doivent vérifier en fonction du ou des types de peuplements rencontrés de leur propriété, si la ou les gestions qu'ils envisagent de conduire sont recommandées ou possibles.

Ces renseignements doivent être reportés sur l'acte d'engagement au code de bonnes pratiques.



Les pratiques recommandées



Les pratiques présentant certains risques



Les pratiques exclues

Centre Régional de la Propriété Forestière



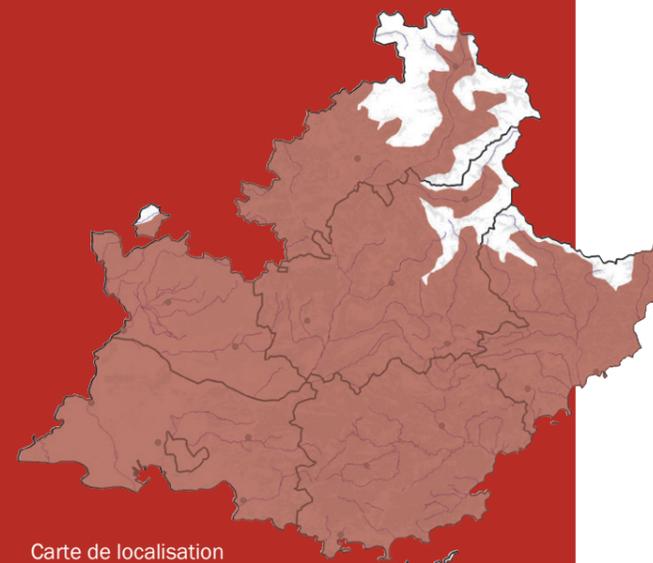
Forêt Privée
de
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Code régional de bonnes pratiques

7, Impasse Ricard Digne
13 004 Marseille

Téléphone : 04 95 04 59 04
Télécopie : 04 91 08 86 56
Messagerie : paca@crpf.fr

Résineux pionniers du Littoral et du Moyenn-pays



Carte de localisation

Les essences concernées par cette fiche sont le Pin d'Alep, le Pin maritime, le Pin pignon, le Pin sylvestre et le Pin noir d'Australie.

Code régional de bonnes pratiques

Résineux pionniers du Littoral et du Moyens-pays



| | | | | |
|---|-----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|------------------|
| a | Non -intervention (évolution naturelle) | R1 | R3 | |
| b | Dépressage précoce | R3 / R4 | | |
| c | Eclaircie en plein | R1 / R4 | R2 | |
| d | Coupe de régénération par trouées, parquets de moins de 1 hectare ou bandes | R1 / R2 R4 | | |
| e | Coupe de régénération progressive (ensemencement et définitive) | R4 | R2 | |
| f | Coupe rase en plein sur des surfaces de 2 à 4 hectares | R1 s'il existe une régénération acquise en sous-étage, R2 et R4 sous réserve d'une régénération naturelle ou artificielle dans les 5 ans | | |
| g | Transformation par plantation | R2 | R1 / R4 | |
| h | Plantation de diversification | R4 | | |
| i | Pâturage incontrôlé après coupe de rajeunissement ou régénération | | | Tous peuplements |
| j | Exploitation des seuls arbres dominants | | | Tous peuplements |
| k | Coupe de régularisation | Peuplements irréguliers | | |



Type R1 : Les possibilités de gestion sont réduites. La non-intervention s'imposera le plus souvent.



Type R2 : La réalisation d'éclaircies est délicate.



Type R4 : la plupart des peuplements, dans lesquels il n'y a pas eu d'intervention.

Les essences concernées par cette fiche sont le Pin d'Alep, le Pin maritime, le Pin pignon, le Pin sylvestre et le Pin noir d'Autriche.

R1 / Résineux à très faible croissance

Ce type regroupe les forêts paraclimatiques de Pin d'Alep et certaines forêts du littoral de Pin pignon (hauteur dominante < 10 mètres à 70 ans), Les futaies médiocres de Pin Sylvestre et de Pin noir d'Autriche (hauteur dominante < à 10 mètres à 50 ans) et les futaies de Pin maritime de mauvaise fertilité (hauteur dominante < 10 mètres à 40 ans).

- En raison de difficultés de commercialisation, la non-intervention s'imposera le plus souvent.
- Intérêt pour la production de bois très faible, par contre rôle de protection ou environnemental souvent très important.
- La sylviculture doit être particulièrement prudente (éclaircie de faible intensité, régénération par trouées).

R2 / Résineux instables

Du fait d'une forte densité, les arbres sont grêles et hauts. Le rapport entre la hauteur moyenne du peuplement en mètres sur le diamètre moyen en mètres mesuré à 1,30 mètres est supérieur à 100.

- La mise en régénération par trouées, parquets de 0,5 hectare ou bandes successives d'une largeur équivalente à 2 à 3 fois la hauteur du peuplement est à privilégier.
- La conduite d'éclaircies reste possible, mais celles-ci doivent être particulièrement prudente pour ne pas déstabiliser le peuplement.

R3 / Résineux dans lesquels la conduite d'une sylviculture intensive est possible

Il s'agit des peuplements jeunes (15 à 20 ans) dont la hauteur est inférieure à 6 mètres, présentant une forte croissance : hauteur dominante > 16 mètres à 40 ans pour le Pin maritime, hauteur dominante > à 13 mètres à 50 ans pour le Pin sylvestre, Hauteur dominante > à 10 mètres à 30 ans pour le Pin noir d'Autriche.

- La sylviculture menée poursuit un objectif de production de bois d'œuvre.
- Cette sylviculture est aussi applicable à des peuplements de moindre fertilité et plus généralement au Pin d'Alep et pignon, sans pour autant dire si les investissements consentis se justifient.

R4 / Autres résineux

Ce sont tous les autres peuplements qui ne répondent pas aux caractéristiques précédentes.

- Le choix de la sylviculture peut dépendre des objectifs du gestionnaire et des possibilités de commercialisation : Voir Interventions les plus courantes au verso : Eclaircies vigoureuses faisant suite à un dépressage, sylviculture de rattrapage en réalisant des éclaircies, régénération sans éclaircie préalable dès que le peuplement est en âge de fructifier ou mieux s'il existe une régénération acquise en sous-étage, transformation si le peuplement ne correspond pas au potentiel de la station.

Peuplements irréguliers :

Plusieurs gestions sont envisageables :

- le maintien de l'irrégularité par bouquets en appliquant selon l'âge et les caractéristiques du peuplements les interventions préconisées par type de peuplement (R1 à R4).
- La régularisation progressive au profit du stade dominant (extraction des semenciers surplombant des semis).